Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 70.01

2017/11/22
19:00

(1)

Dossier # : 1175237002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ville-Marie , Direction des services administratifs et du greffe , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2018

D'adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2018 :

Date	Heure	Lieu	Adresse
13 février 2018	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
13 mars 2018	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
10 avril 2018	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
8 mai 2018	19 h	Collège de Montréal, salle L'Ermitage	3510, ch. de la Côte-des-Neiges
12 juin 2018	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
4 juillet 2018	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
11 septembre 2018	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
9 octobre 2018	19 h	Maison de la culture Frontenac	2550, rue Ontario Est
13 novembre 2018	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
11 décembre 2018	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-11-20 11:20

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie et Concertation des arrondissements

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION	**Dossier # :1175237002**
Unité administrative responsable :	Arrondissement Ville-Marie , Direction des services administratifs et du greffe , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2018

CONTENU

CONTEXTE

L'article 319 de la Loi sur les cités et villes précise que le conseil doit établir, avant le début de chaque
année civile, le calendrier des séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de
chacune.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA16 240577 - 1162701057 - Adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil
d'arrondissement pour l'année 2017
CA15 240555 - 1152701063 - Adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil
d'arrondissement pour l'année 2016
CA14 240609 - 1142701064 - Adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil
d'arrondissement pour l'année 2015

DESCRIPTION

Le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Ville-Marie est produit en pièce
jointe et précise les dates et les endroits ou se dérouleront les séances ordinaires pour l'année 2018.
Les séances extraordinaires se tiennent habituellement à la salle du conseil du bureau d'arrondissement.
Si toutefois, le maire décidait de tenir une séance extraordinaire ailleurs qu'au bureau d'arrondissement,
cette séance devra être précédée d'un avis public indiquant notamment l'endroit où elle se tiendra.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Avis public et dépôt sur le site internet de l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Nathalie DERET
Agent(e) de recherche

Tél : 514 868-3916
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2017-11-15

Domenico ZAMBITO
Secrétaire d'arrondissement

Tél : 514 872-3125
Télécop. : 514 872-5607